

**Colloque GISGUF, 25 au 29 avril 2005,
Marrakech, MAROC**

**Pédagogie et évaluation
des enseignements**

Gilles Kirouac
Secrétaire
général

- **Contexte de mise en œuvre**
- La direction de l'Université
- Les étudiants et leurs associations
- Les professeurs et leur syndicat

Le contexte organisationnel de l'enseignement

17 facultés

2 200 enseignants

28 000 étudiants au 1^{er} cycle

9 000 étudiants aux 2^e et 3^e cycles

5 280 cours et 236 programmes au 1^{er} cycle

2 876 cours et 176 programmes aux 2^e et 3^e cycles

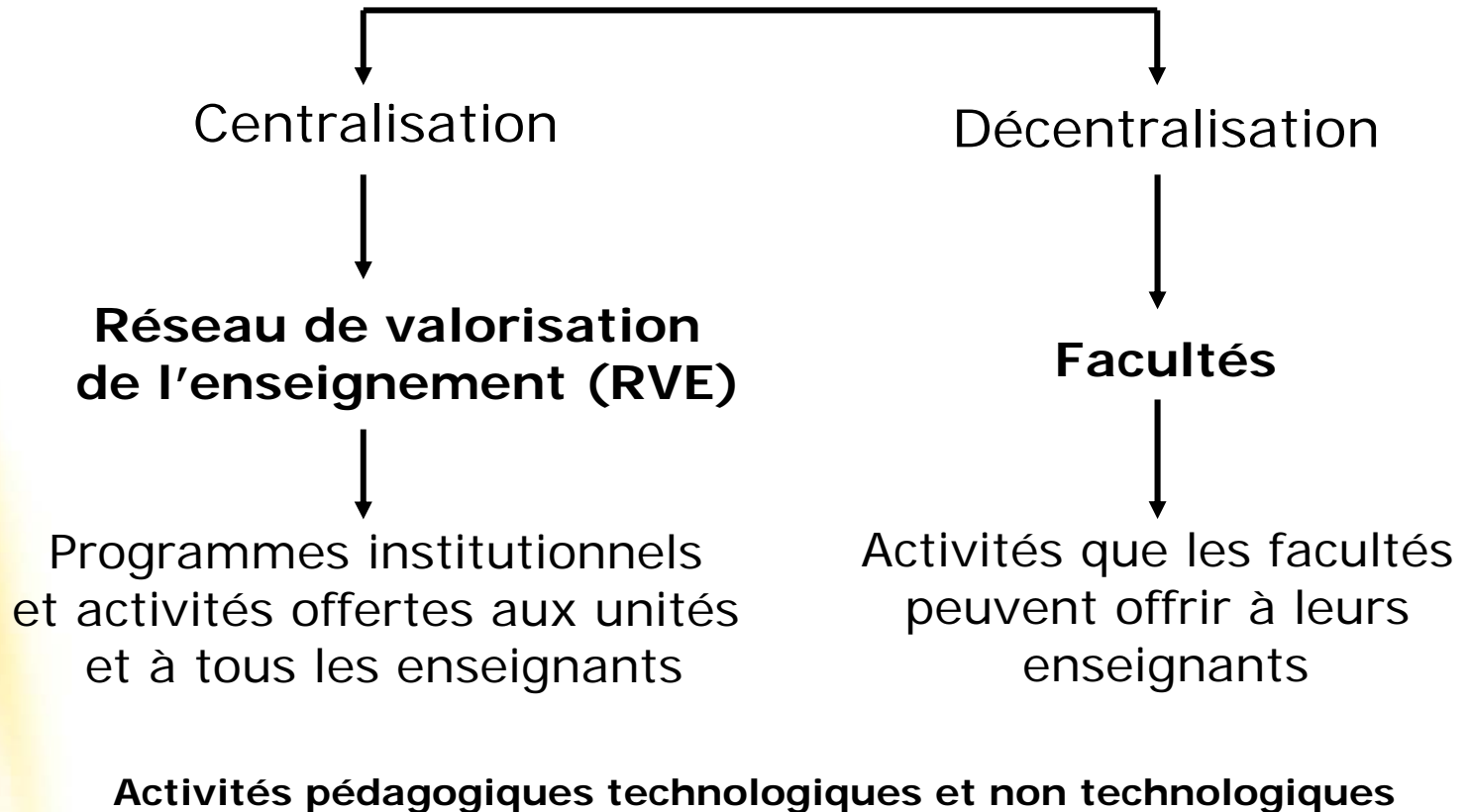
Les objectifs institutionnels

- **Valoriser l'enseignement et en assurer la qualité**
- **Susciter l'adhésion des facultés aux objectifs pédagogiques de l'Université, dans le respect de leur autonomie**
- **Favoriser l'accroissement des compétences des enseignants en pédagogie universitaire**
- **Encourager le développement de moyens visant l'amélioration de l'enseignement et de l'apprentissage, entre autres par l'intégration pédagogique des TIC**

La volonté politique de l'Université

- Mise en place du système EVE (1992)
- Création du Réseau de valorisation de l'enseignement (1996)
- Adoption de la *Politique d'encadrement de l'évaluation des activités d'enseignement par les étudiants aux trois cycles (1997)*
- Développement du système EVEWeb (2002)
- Insertion de clauses sur l'évaluation des enseignements et des enseignants dans les conventions collectives des professeurs et des chargés de cours

Le modèle mis en place en 1996



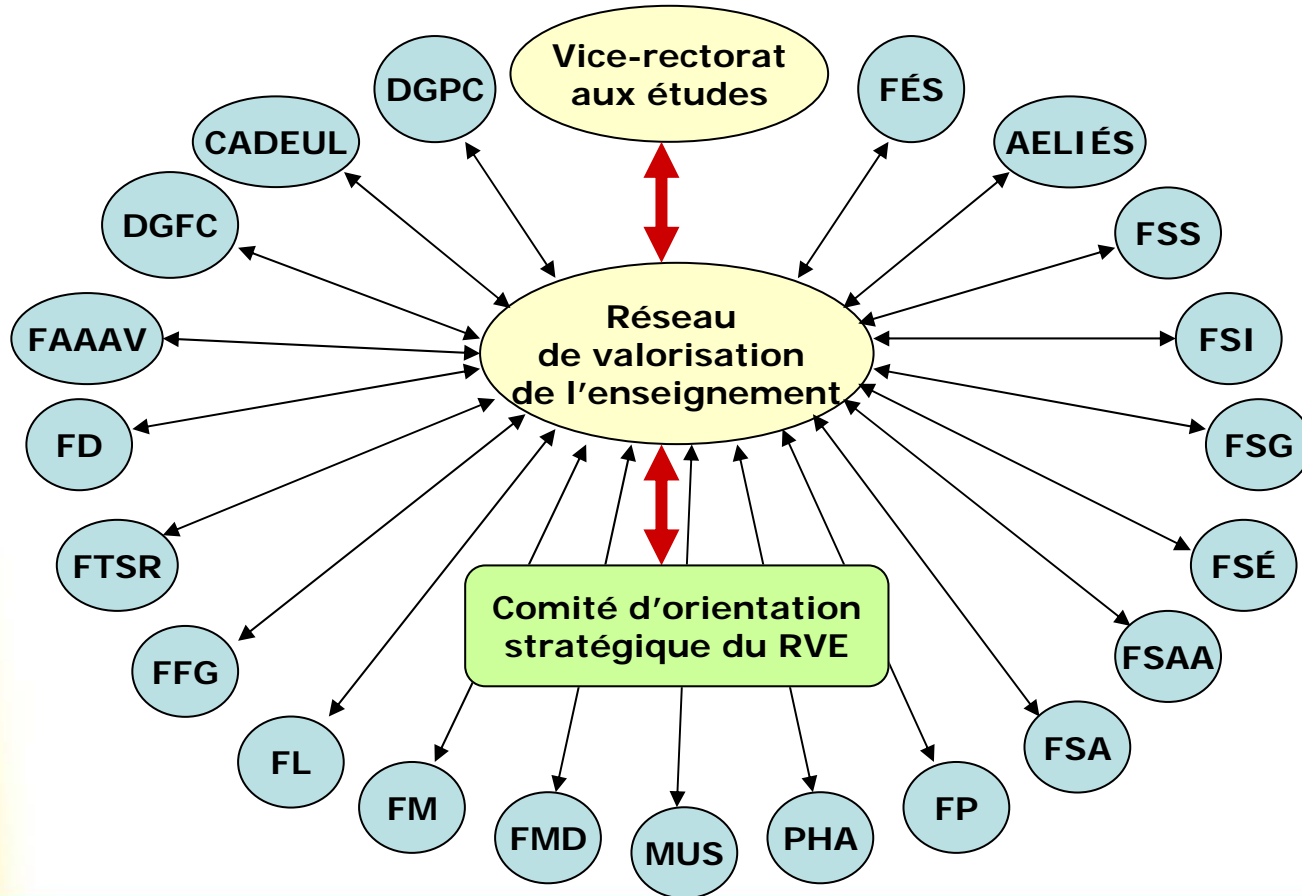
Le Réseau de valorisation de l'enseignement (RVE)

- **Un réseau de compétences au service de tous les enseignants de l'Université Laval**

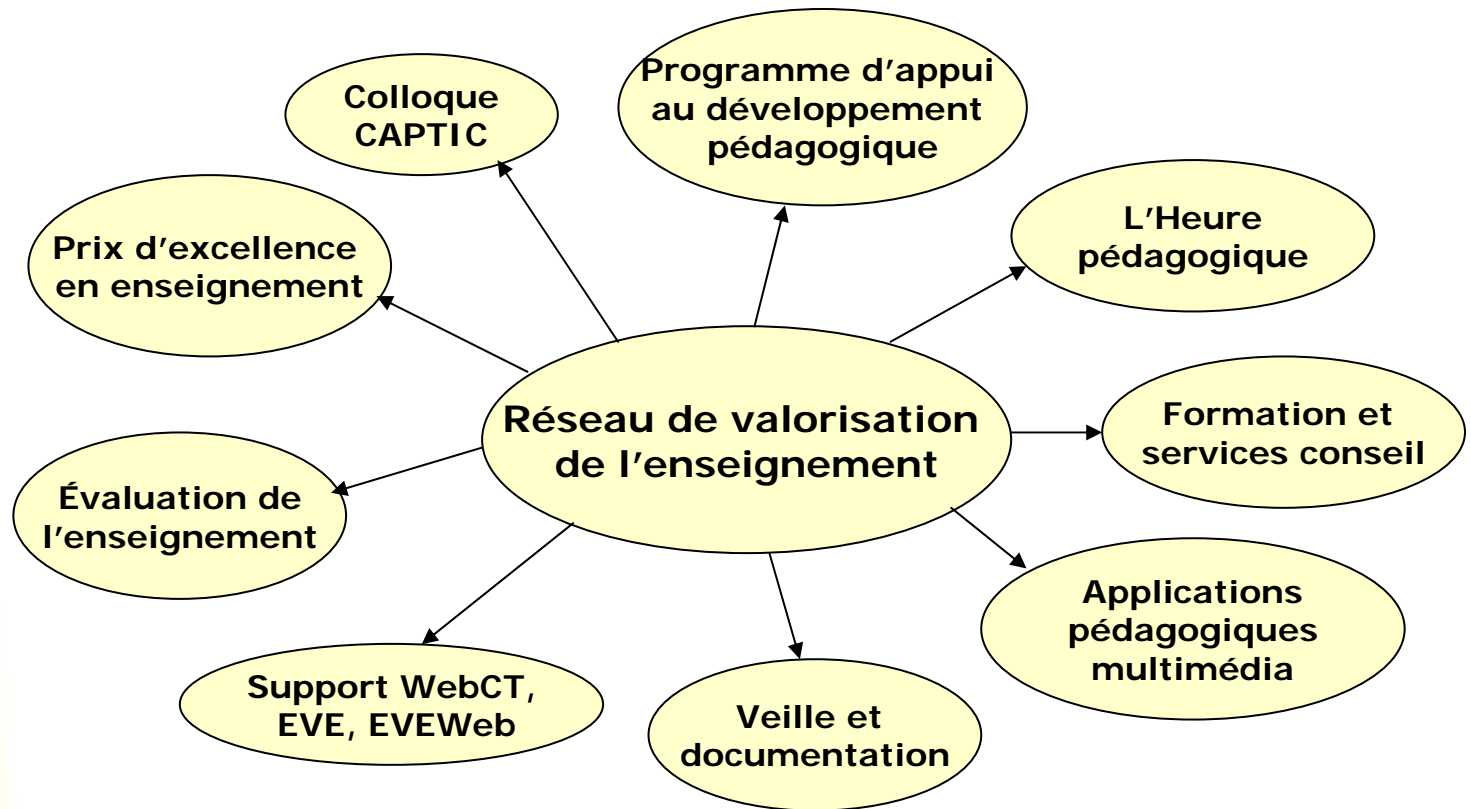
L'équipe du Réseau de valorisation de l'enseignement

- Directrice exécutive
- 1 agent de recherche et de planification
- 5 conseillers pédagogiques
- 1 programmeur multimédia
- 4 techniciens en multimédia
- 3 secrétaires
- Personnel étudiant

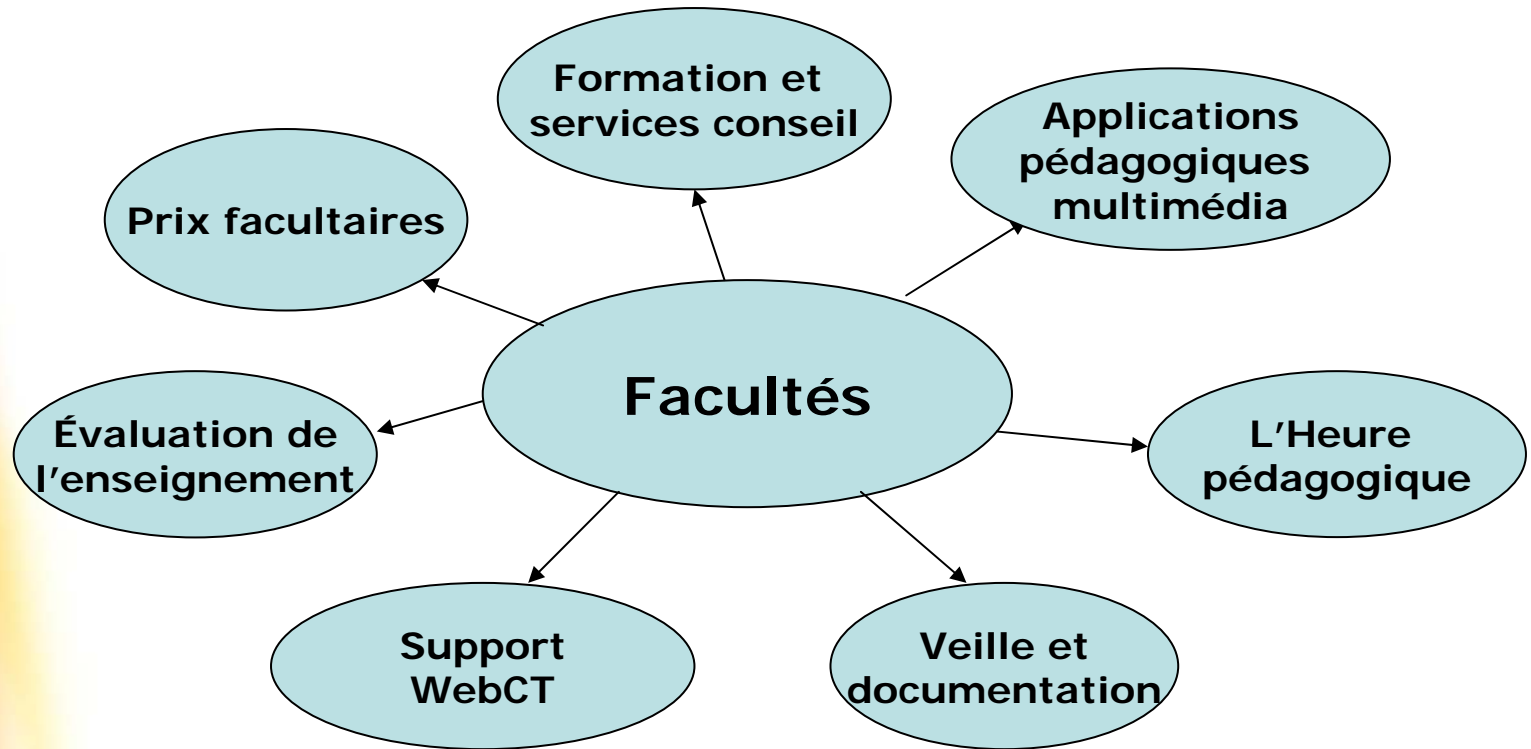
La structure fonctionnelle du RVE



Les activités sous la responsabilité du RVE



Les activités que les facultés offrent ou peuvent offrir à leurs enseignants



Pédagogie et évaluation des enseignements

Services aux enseignantes et enseignants

Les services personnalisés aux enseignantes et enseignants peuvent porter, à titre d'exemple, sur :

- l'élaboration d'un plan de cours,
- les stratégies d'enseignement,
- les modalités d'évaluation formative et sommative des apprentissages,
- les modalités d'évaluation formative de l'enseignement,
- l'élaboration de questionnaires,
- la clarté des consignes associées aux travaux ou examens,
- la formulation de questions d'examens,
- la correction des travaux et examens,
- l'interprétation de l'évaluation que les étudiants ont faite du cours,
- la rétroaction...

Les services offerts peuvent s'adresser à des personnes ou à des groupes, à la demande de la personne elle-même ou de l'unité d'enseignement. Les services individuels sont strictement confidentiels.

Pédagogie et évaluation des enseignements

Services aux facultés et unités d'enseignement

Les services offerts à ce titre prendront la forme d'une collaboration avec les autorités facultaires ou les responsables d'unités d'enseignement, en vue de :

- l'élaboration d'une politique facultaire touchant à l'enseignement ou l'apprentissage ;
- l'élaboration d'une politique facultaire d'évaluation des enseignements ;
- la mise au point d'une procédure de mise en application de la politique facultaire d'évaluation des enseignements ;
- l'élaboration et de la validation d'un ou de plusieurs questionnaires d'évaluation de l'enseignement et ce, dans le respect des conventions collectives en vigueur ;
- l'interprétation des résultats obtenus dans le cadre de l'évaluation de l'enseignement. La collaboration à ce chapitre est sous le sceau de la confidentialité.
- la tenue d'activités pédagogiques dans leur milieu.

Réseau de valorisation de l'enseignement

L'heure pédagogique - Tous les vendredis de 13h30 à 15h30

BUT • Au service de l'amélioration de la formation des étudiantes et des étudiants

- OBJECTIFS**
- Prendre le temps de se parler de pédagogie
 - Faciliter les échanges entre le personnel administratif, le personnel enseignant, les étudiantes et les étudiants sur divers points liés à l'amélioration de l'enseignement et de l'apprentissage
 - Intensifier la collaboration, la concertation et l'interdisciplinarité
 - Donner un sens commun à nos actions et en assurer la convergence et la cohérence
 - Favoriser le rayonnement de l'Université et de ses facultés
-

Réseau de valorisation de l'enseignement

L'heure pédagogique - Tous les vendredis de 13h30 à 15h30

MOYENS

- | | | |
|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Activités de formation• Colloques• Conférences• Panels, débats• Autres | <p>S'approprier l'approche programme par :</p> <ul style="list-style-type: none">• Des rencontres intrafacultaires de coordination des programmes• Des rencontres interfacultaires des directions de programmes, des directions de départements et de toutes personnes associées à la formation des étudiantes et des étudiants et à la gestion des études• Autres | <ul style="list-style-type: none">• Activités de pédagogie universitaire• Rencontres thématiques interfacultaires• Rencontres des groupes d'échanges et de réflexion sur le développement des compétences |
|--|--|---|

Réseau de valorisation de l'enseignement

L'heure pédagogique - Tous les vendredis de 13h30 à 15h30

Exemples d'activités à l'échelle du campus

DATE	ACTIVITÉ	DOCUMENTS DISPONIBLES
18 février 2005	Le développement des compétences	
28 janvier 2005	La motivation des étudiantes et des étudiants	3 documents
19 novembre 2004	La gestion et la communication des décisions	
5 novembre 2004	La persévérance et la réussite dans les études	
22 octobre 2004	L'évaluation de l'enseignement	15 documents

Mandat du Réseau de valorisation au regard de l'évaluation de l'enseignement

- Soutien à l'élaboration des politiques facultaires d'évaluation de l'enseignement
- Contribution au développement de moyens et d'outils d'évaluation (questionnaires, *focus group*, etc.)
- Aide à l'analyse et à l'interprétation des rapports d'évaluation de l'enseignement
- Soutien et conseil au suivi de l'évaluation de l'enseignement (enseignants et responsables d'unités)
- Formation et support technique en rapport avec les systèmes EVE et EVEWeb

L'évaluation des enseignements

Le RVE est responsable du support administratif du système EVE. Le système d'évaluation de l'enseignement (EVE) est un logiciel qui permet d'assister les unités d'enseignement, le professeur et tout autre enseignant, dans la réalisation d'une opération d'évaluation utilisant des questionnaires à réponse choisie administrés à plusieurs répondants. Ce système permet d'enregistrer des données de base et des outils d'évaluation, de traiter les données d'évaluation et de rassembler les résultats sous forme de rapport. Il possède des mécanismes de sécurité qui assurent aux bases de données leur fiabilité et permettent aux utilisateurs d'effectuer des comparaisons à partir d'évaluations antérieures.

Pédagogie et évaluation des enseignements

Convention collective des professeurs de l'Université Laval (Évaluation de l'enseignement)

•4.9.03

•L'appréciation des cours faite par les étudiantes et étudiants vise à poser un regard sur les activités d'enseignement et d'apprentissage. Elle a pour but, le cas échéant, de corriger, de réorienter, d'améliorer ou d'ajuster les activités pédagogiques afin d'assurer un enseignement de qualité.

•L'appréciation des cours doit être faite en suivant **une procédure générale et systématique appliquée à une unité et adoptée par celle-ci**. Elle peut également être faite à la demande de la professeure ou du professeur. **Les outils utilisés** pour cette évaluation, tels que les fiches d'appréciation et les questionnaires, doivent également **être adoptés par l'unité**. En l'absence d'outils spécifiques à une unité, l'appréciation est faite en utilisant le questionnaire d'appréciation des cours **reproduit à l'annexe F**; ce questionnaire s'applique à compter de la session d'hiver 2002.

Pédagogie et évaluation des enseignements

Convention collective des professeurs de l'Université Laval (Évaluation de l'enseignement)

•4.9.04

- Le rapport découlant de l'appréciation de cours prend la forme d'une compilation statistique et exclut les commentaires personnels et individuels écrits par les étudiantes et étudiants ainsi que toute référence à ces commentaires à moins que ces commentaires ne soient signés et datés.
- Au terme de la procédure d'appréciation, les fiches d'appréciation et les questionnaires sont remis à la professeure ou au professeur concerné. Le rapport d'appréciation de cours est remis à la professeure ou au professeur concerné et à la ou au responsable de l'unité. Ce rapport est versé au dossier de la professeure ou du professeur seulement si au moins 60 % des étudiantes et étudiants du cours ont participé à l'appréciation.
- Dans les 60 jours suivant la compilation statistique des fiches d'appréciation ou des questionnaires, la ou le responsable, si elle ou il estime que les résultats de l'appréciation ne sont pas satisfaisants, rencontre la professeure ou le professeur concerné et examine avec elle ou lui les moyens à prendre pour corriger la situation.
- Les rapports négatifs sur la qualité d'un cours ne peuvent être invoqués lors d'une décision administrative que si la professeure ou le professeur a été informé de ces rapports dans le délai prescrit au paragraphe précédent.

Pédagogie et évaluation des enseignements

Convention collective des professeurs de l'Université Laval (Évaluation de l'enseignement)

•4.9.05

•L'Employeur fait un usage prudent et raisonnable du rapport conforme à la clause 4.9.04, compte tenu notamment de la méthode d'appréciation utilisée, lorsqu'il fonde une décision, en tout ou en partie, sur un tel rapport.

Conclusion

- L'évaluation de l'enseignement vise l'amélioration de la qualité de la formation et de l'enseignement
- L'évaluation de l'enseignement par les étudiants n'est qu'un des aspects de l'évaluation globale de l'enseignant et du programme.

Quelques résultats

- Comité d'orientation stratégique: 6 réunions par année
- Prix d'excellence en enseignement: 6 prix annuels depuis 2003-2004
- Prix de reconnaissance en enseignement : Étoiles (FSG) et Hermès (FSA)
- Programme d'appui au développement pédagogique: 550 000 \$ par an, 6 250 000 \$ depuis 1994 pour 201 projets APTIC et 413 projets DIP
- Plans facultaires de développement des TIC
- Équipes de soutien pédagogique et technologique dans 6 facultés

Quelques résultats (suite)

- Politiques d'évaluation de l'enseignement : 39 % des cours de 1^{er} cycle évalués par session, harmonisation et suivi
- 19 formations pédagogiques à 317 enseignants en 2003-2004
- Mise en place de l'*Heure pédagogique*, 8 activités campus en 2004-2005 et maintes activités facultaires
- Cours sur WebCT: 831 cours différents, 65 000 inscriptions en 2003-2004, 37 formations à 205 enseignants
- Colloque annuel CAPTIC (14^e édition en 2005), 150 participants par an

**Le Réseau de valorisation de
l'enseignement de l'Université Laval**

**<http://www.rve.ulaval.ca>
rve@rve.ulaval.ca**

Programme d'appui au développement pédagogique

Financement, aide et conseil à la réalisation de projets de développement pédagogique

- Budget de 550 000 \$ par année
 - 100 000\$ aux initiatives pédagogiques (DIP)
 - 450 000\$ aux applications pédagogiques des TIC (APTIC)
- Principaux critères de sélection des projets
 - Présélection par la faculté des projets soumis
 - Valeur ajoutée par le recours aux TIC (projets APTIC)
 - Démarche pédagogique cohérente
 - Utilisation des ressources internes et concertation
 - Faisabilité technologique et transférabilité
 - Plan facultaire de développement pédagogique des TIC

Historique des services pédagogiques

